

# LOURNAND

## BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2023



### DANS CE NUMÉRO

🌀 <b>LA VIE COMMUNALE</b>	<b>2</b>
• Cérémonie du 11 novembre	2
🌀 <b>LA VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>3</b>
• Balad' Café : 1 an déjà !	3
• Lournand Notre Patrimoine : bilan 2022	4
• Balades découverte Lournand Nature	5
🌀 <b>LA VIE PRATIQUE</b>	<b>5</b>
• Collecte de branches pour broyage	5
• Petite annonce	6
• Affouage 2023	6
🌀 <b>LES PROJETS</b>	<b>7</b>
• Sécurité et mobilité à Lournand : un chantier à suivre	7
🌀 <b>LA VIE LOCALE</b>	<b>8</b>
• Mobilisation pour sauver notre école !	8

### SAUVONS L'ÉCOLE DU RPI BRAY-FLAGY-LOURNAND-MASSILLY !

C'était un des points abordés lors de la cérémonie des vœux le 8 janvier dernier : la défense de notre école communale. Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que soient déclenchées les hostilités ! Le 12 janvier, monsieur François, de la Division de l'organisation scolaire au sein de l'académie de Dijon, réunissait les maires des communes qui abritent les locaux scolaires et Emilie Argentino, présidente de notre SIVOS, pour nous annoncer l'intention de fermeture d'une classe sur notre RPI. La veille, un courrier de Liliane Menissier, inspectrice d'académie et directrice des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire, expliquait : « Pour la rentrée 2023, l'observation des éléments prévisionnels de chaque école m'amène, à ce jour, à envisager la mesure suivante : un retrait d'emploi au sein du RPI de Lournand et Massilly qui subit des pertes d'élèves et ne peut atteindre un effectif suffisant **eu égard à la dotation qui m'est allouée (...)** ».

Lors de la réunion du 12, constatant un écart de chiffres entre les siens et les nôtres et semblant réceptif aux arguments développés par ailleurs, notre interlocuteur nous a paru hésitant. Mais en fin de matinée ce lundi 16, alors que des parents d'élèves et des habitants s'étaient déjà mobilisés le matin devant l'école, l'Académie nous confirmait son intention de suppression.

**Paradoxal, alors que le gouvernement dit vouloir mettre l'accent sur les sections charnières de l'apprentissage scolaire (Grande section, CP et CE1), de fragiliser l'école rurale sur ces niveaux justement.**

Un mauvais calcul, d'autant plus quand seuls 2 élèves séparent l'effectif moyen de l'année en cours et celui prévisionnel de la rentrée 2023. Une décision injuste imposée à notre RPI qui a pourtant pleinement respecté la loi et toujours joué le jeu en mettant les moyens pour l'apprentissage qualitatif des enfants.

Nous sommes opposés à une telle décision. L'attribution d'une « aide pédagogique **provisoire** » qui accompagnerait cette suppression de classe témoigne du ridicule de la situation et ne fait pas illusion. La suppression d'une classe serait lourde de conséquences. Parce que le processus en cours requiert le passage devant plusieurs commissions, il est possible d'inverser la vapeur. Alors mobilisons-nous tous : élus des communes concernées, parents d'élèves, enseignants et habitants. **ENSEMBLE, ne laissons pas faire !**

**« L'école dans un village, c'est la vie ! »**

Jean-Pierre MAURICE, Maire de Lournand

La Mairie

03 85 59 01 09

mairie@lournand.fr

<http://lournand.fr>

Ouverture mardi & vendredi

de 14h à 17h45

# La vie communale

## ENSEMBLE POUR LE 11 NOVEMBRE

Dans la foulée des bonnes habitudes reprises l'an dernier, nous avons à nouveau pu nous réunir ensemble pour la traditionnelle cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918. A 11 heures, et sous un soleil inespéré pour la saison, petits et grands ont pu rendre hommage aux combattants morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale. Comme de coutume, le cortège est parti de la place de la Mairie pour se rendre d'abord au cimetière, où monsieur le Maire a prononcé quelques mots en hommage aux deux soldats de l'armée française décédés en opération dans l'année écoulée. Nous avons ensuite parcouru les quelques pas qui nous séparaient du monument aux morts. Là, accompagné des enfants présents, le Maire a pu déposer une gerbe de fleurs et prononcer



quelques mots, pour remercier notamment les élèves de la classe de maternelle de Lournand, qui avaient pour l'occasion réalisé en peignant avec leurs mains une fresque symbolique aux couleurs bleu-blanc-rouges. Il a ensuite fallu nous chauffer la voix pour entonner ensemble une Marseillaise, qui marquait la fin de la cérémonie. Lors des deux haltes du cortège, une minute de silence a été demandée, que les plus jeunes d'entre nous comme leurs aînés ont respectée.



Nous avons fini cette commémoration en nous rendant à la salle communale, afin de déguster ensemble un verre de vin ou de jus de fruit. Ce fût l'occasion de nous retrouver et d'échanger ensemble sur différents sujets qui composent l'actualité de notre village.

L'équipe municipale vous remercie pour votre participation et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 8 mai prochain.

**Crédits photos :** M. et Mme Lacroix, Balad' Café, Lournand Notre Patrimoine, SIRTOM, D. Vitry-Devaud.

**Directeur de la publication :** Jean-Pierre Maurice.

**Rédaction et maquette :** commission communication, Cyrille Léger.

Merci à tous les contributeurs de ce bulletin. **Impression** sur papier recyclé - B71 Print - Janvier 2023

# La vie associative

## LE BALAD'CAFÉ, UN AN DÉJÀ !



Après une dernière étape de la période itinérante à Collonges, Balad'Café s'est installé au chaud dans la salle communale fin octobre. Fin novembre, pour la dernière ouverture de 2022, une expo sur le thème *De quoi j'ai besoin pour me sentir bien*, proposée par deux intervenantes de France Services, a été installée. Nous avons accueilli également des joueurs d'échecs. Le dimanche matin, la biscuiterie Barge a proposé un stand de dégustation et de vente de biscuits. Les enfants ont adopté la petite caravane, cocon idéal pour jouer, lire, dessiner... Après un repas partagé dans une ambiance très conviviale, le rangement a été rapide grâce à tous les volontaires restés pour donner un coup de main.

Balad'Café a des habitués et voit arriver de nouvelles personnes à chaque ouverture. Alors n'hésitez pas si vous n'êtes pas encore venus. Venez boire un café, trinquer, discuter, faire une

pause... Vous ferez à coup sûr la connaissance d'habitants de la commune ou d'autres personnes venues d'ailleurs.

Notez dès maintenant la prochaine ouverture qui sera musicale et festive pour commencer 2023 dans la salle communale, **le vendredi 27 janvier**, avec un concert du New Trio Melo, et **le dimanche 29 janvier**, avec une initiation à la salsa. Nous garderons le rythme d'une ouverture le dernier weekend de chaque mois, le vendredi en soirée et le dimanche matin. Et dès que le printemps sera de retour, nous repartirons en balade avec nos 2 caravanes. Vos propositions sont les bienvenues si vous avez des idées de lieux où le café pourrait s'installer.

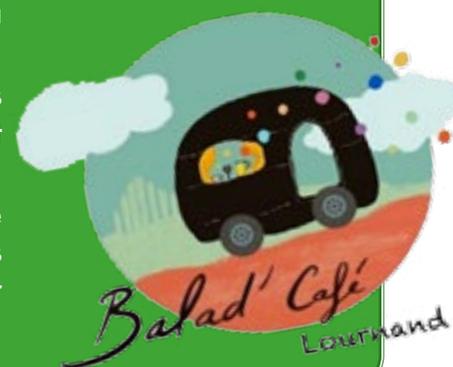
Toute l'équipe vous souhaite un bon début d'année 2023 et vous attend fin janvier !

### C'est quoi un café associatif ? Et pourquoi une adhésion est-elle indispensable ?

Un café associatif est un café à but non lucratif, géré par une association loi 1901. C'est un lieu de rencontres et de convivialité qui contribue à l'animation de son territoire, en partenariat avec les autres acteurs locaux.

Un café classique doit obtenir une licence de débit de boissons. Dans le cas d'un café associatif, ce n'est pas nécessaire si tous les consommateurs sont adhérents de l'association. (adhésion qui est toujours très modique).

A Balad' Café, vous pouvez être membre sympathisant et venir comme vous viendriez dans un café classique (pour une adhésion de 2 euros valable toute l'année civile) ou membre actif si vous souhaitez participer au fonctionnement du café et être invité aux assemblées générales.



# La vie associative

## LOURNAND NOTRE PATRIMOINE : LE BILAN 2022

Lournand Notre Patrimoine a pu réaliser au cours de l'année un certain nombre d'activités :

- Défrichage des abords et nettoyage du lavoir de Collonges le 9 avril : les habitants des alentours et d'ailleurs étaient nombreux à nous prêter main forte et nous les remercions tous.

- Marche à Collonges jeudi de l'Ascension (26 Mai 2022) : guidés par Josiane à travers le hameau, nous avons pu admirer une grande diversité de l'habitat : des maisons vigneronnes jusqu'aux domaines de notables où se succédèrent plusieurs familles. La balade s'articulait autour de la chapelle et avait comme titre : *Collonges, lieu de passage et terre d'accueil*. Anecdotes et propos des habitants du lieu ont divertis les participants.

- Marche à la découverte du patrimoine d'Etrigny, des hameaux de Balleure et de Tallant le 4 septembre. Ce village, dont les bâtiments datent du 18<sup>ème</sup> siècle pour la plupart, a été magnifiquement restauré. Le propriétaire du château de Balleure nous ouvrit exceptionnellement les portes de sa demeure. La pause-déjeuner à la ferme-auberge de Malo permit à la trentaine de participants, de passer un moment très convivial. L'après-midi fut consacré à une promenade dans les rues et ruelles de Talant et une visite d'ateliers d'artisans.



- Notre action-phare: « La soupe des Chefs » : Ecuries Saint-Hugues, Cluny le 5 novembre 2022. Cette action, organisée entièrement par LNP en faveur de la recherche sur le cancer et les chercheurs du Centre G-F Leclerc de Dijon, permet de collecter des fonds auprès des commerçants, artisans et entreprises et de les verser directement au CGFL. Les 20 chefs des restaurants de Cluny et de la région nous ont concocté des soupes délicieuses à consommer sur place ou à emporter. Grâce au soutien chaleureux des membres du CA, des adhérents et amis, du CGFL, de la commune de Cluny et du JSL, cette action caritative a été une pleine réussite. C'est un volet de notre action que nous souhaitons pérenniser et qui nous permet de faire vivre le patrimoine.



# La vie associative

## **BALADES « DÉCOUVERTE » AVEC LOURNAND NATURE**

Suite à la rencontre des associations faite le 2 décembre dernier en mairie, « Lournand Nature », dans le cadre de ses activités, rappelle qu'elle proposera dès le printemps 2023 des balades « découverte » de l'environnement naturel de la commune. Pour ce faire, elle souhaite s'allier les compétences et les connaissances de chacun.

Qu'elle soit novice ou passionnée de végétaux, oiseaux, amphibiens, insectes, hydrologie, lecture

de paysage etc., toute personne est bienvenue. Il sera possible dans ce cadre de repérer la variété des écosystèmes et d'initier un inventaire des espèces animales et végétales, notamment au sujet des plantes sauvages alimentaires.

Contact : Lournand Nature, auprès d'Anne ASTON (06 62 65 44 38) ou de Michèle FORESTIER (06 60 23 71 45).

# La vie pratique

## **COLLECTE DE BRANCHES POUR BROYAGE**

En partenariat avec le SIRTOM, la commune de Lournand organise une opération de broyage de végétaux collective.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leurs branches et branchages à côté des containers verre et papier à la sortie du village, route de Panilly, direction pont de Cotte. La zone de dépôt sera matérialisée et signalée par un panneau. La période de dépôt sera ouverte du 4 au 19 février 2023, et le broyage aura lieu sur le site le lundi 20 ou mardi 21 février, et sera assuré par

l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Joncy : la ferme de la Guye. Le broyat ainsi produit sera mis à votre disposition, et pourra être utilisé en paillage, pour limiter les arrosages et la pousse de mauvaises herbes à la belle saison.

Pour le bon déroulement de l'opération, le SIRTOM demande aux personnes intéressées de ne déposer que des branches et branchages (pas de pelouse, feuilles mortes, souches et autre), et de respecter un diamètre maximum de broyage de 10 centimètres. Merci !



Merci de veiller à disposer vos branches dans le même sens



Merci d'éviter les tas de branches entrelacées  
(document SIRTOM)

# La vie pratique

## PETITE ANNONCE

Madame Delphine Vitry-Devaud, habitante du Bourg, offre « Un très beau pressoir à qui en prendra soin et pourra l'utiliser. A récupérer sur place à Lournand. Il fait environ 210 cm x 210 cm en surface au sol, et 320 cm en hauteur.

Prioritairement donné à tout projet utile à la collectivité (décoration ou remise en état fonctionnel). Contactez le 0675006990, ou par email [delph.vitry@gmail.com](mailto:delph.vitry@gmail.com) » .



## AFFOUAGE 2023

Comme chaque année, la commune a ouvert à ses habitantes et habitants des parcelles de forêt en affouage. Cette année, ce sont des bois situés à la chapelle de Cotte qui ont été désigné par l'ONF, en la personne de son représentant Stéphane Carrusca, pour être éclaircis. Deux grandes parcelles seront ainsi exploitées par les

17 affouagistes ou équipes d'affouagistes qui se sont inscrits et acquittés du droit de coupe. En tout, ce sont environs 250 stères de bois qui devront être abattues d'ici à la fin du mois d'avril, pour être ensuite évacuées à la saison sèche. On souhaite bien du courage à tous les bûcherons, sans oublier de leur recommander la prudence !

# Les projets

## SÉCURITÉ ET MOBILITÉ À LOURNAND : UN CHANTIER À SUIVRE

2022 a été, pour le conseil municipal, l'occasion d'ouvrir le dossier de la mobilité et de la sécurité routière sur le territoire de la commune. Depuis des années, vous êtes nombreuses et nombreux à nous signaler des soucis en la matière : vitesse excessive des voitures dans le bourg et les hameaux, questions autour de la circulation des piétons, de l'aménagement de la place de la mairie, difficultés d'accès à la voie verte ou à Cluny quand on se déplace à vélo... Autant de préoccupations interconnectées, auxquelles il serait trompeur de penser pouvoir apporter une réponse simple et unique. Néanmoins, la réfection de la chaussée départementale, en juillet dernier, n'a rendu ce dossier que plus urgent : qui dit route lisse et dégagée dit aussi, parfois, vitesse encore plus excessive et comportement inadéquat.

Ainsi, le conseil municipal a décidé, à l'automne, de l'installation d'une série de panneaux dans le bourg et certains hameaux. L'un d'eux signale la proximité de l'école aux automobilistes qui entrent dans le Bourg en provenance de La Chaume, un autre rappelle que le centre-bourg

est un espace partagé entre voitures, piétons et cyclistes, et des panneaux de limitation indiquent que, dans le Bourg, la Chaume, Chevagny, Sous-Lourdon et Collonges, la vitesse des véhicules est désormais limitée à 30km/h. Monsieur le Maire a pris l'arrêté correspondant à cette décision, que nous demandons à toutes et à tous de respecter.

Nous avons également à l'automne demandé l'assistance du CAUE, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Ainsi, un architecte-paysagiste a visité notre commune pour en comprendre les particularités et elle a en décembre rendu un rapport riche de préconisations. Plantations d'arbres, fleurissements de bords de route, installations de marquages au sol spécifiques et autres incitatifs sont autant de pistes que nous considérons pour les mois et années à venir, toujours dans le but d'influencer les comportements routiers inappropriés et de faciliter les déplacements sûrs sur le territoire de la commune.

Mais l'action du conseil ne s'arrête pas là, et celles et ceux à qui le cœur en dit vont pouvoir y être associés en 2023. En effet, nous avons également déposé un dossier de financement auprès du dispositif régional Espaces nouveaux, villages innovants, qui devrait nous permettre de mettre en place un grand système de concertation des habitants autour des questions de mobilité dans le bourg, aujourd'hui et demain. Au programme, des réunions par hameaux, puis une mise en commun des idées, avec, on l'espère, un ou plusieurs projets concrets à mettre en œuvre dans la foulée. Problématiques autour de l'usage de la voiture, des engins agricoles, des moyens de mobilité douce, de la sécurité, du vivre-ensemble, de l'embellissement de la commune (fleurissement, projet pour la place de la Mairie...), tous ces sujets devront être abordés et discutés pour trouver les idées qui nous permettront de vivre mieux dans notre village. Nous vous en reparlerons très bientôt, et on compte sur votre participation !



# La vie locale

## MOBILISATION POUR SAUVER NOTRE ÉCOLE

Depuis l'annonce par l'Éducation Nationale de son intention de supprimer une classe de notre RPI Bray-Flagy-Lournand-Massilly, les mobilisations se multiplient. Dès le 16 janvier, alors même que la décision n'était pas encore confirmée, parents et citoyens de tous âges avaient déjà répondu nombreux à l'appel, armés de casseroles et de banderoles pour montrer au journaliste du Journal de Saône-et-Loire présent pour l'occasion leur détermination. Le vendredi 20 janvier, rebelote, avec les élus des communes concernées rejoints par Jean-Luc Delpéuch, Président de la COMCOM, et Jean-Luc Fonteray, conseiller départemental. Et ça n'est que le début !

Lundi 23 janvier, une délégation de parents d'élèves a mis le cap sur la Cité Administrative de Mâcon, avec pour but de manifester alors

que se tient une commission de l'Éducation Nationale portant sur les fermetures de classes envisagées pour l'an prochain. Une opération d'envoi d'e-mails en masse est également prévue, de manière à montrer très clairement aux instances décisionnaires notre mécontentement. Mais nous ne serons sûrement pas entendus tout de suite : il va falloir se montrer endurants et motivés pour amener les pouvoirs publics à revoir leur décision.

C'est pourquoi nous appelons à votre soutien à toutes et à tous, que vous ayez ou non des enfants scolarisés dans le RPI. Parce qu'un village avec une école est un village qui vit, n'hésitez pas à participer avec nous aux événements qui ne manqueront pas d'être organisés dans les semaines qui viennent. A bientôt !

